



BULLETIN

CICR
N° 10 Juin 2009

COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE
DELEGATION REGIONALE POUR L'AFRIQUE CENTRALE - YAOUNDE



Solferino : la naissance de l'humanitaire moderne

Plus de trois cent mille hommes, neuf cents pièces d'artillerie, voilà les forces en présence qui vont se battre le 24 juin 1859 à Solferino, opposant le "jeune et vaillant empereur d'Autriche" à l'empereur des Français, Napoléon III, allié au roi de Sardaigne, Victor-Emmanuel. La bataille durera quinze heures, dans une chaleur étouffante, avec comme seule boisson une double ration d'eau-de-vie, sans nourriture. Bilan : six mille morts, quarante mille blessés Français, Autrichiens, Algériens, Croates, Hongrois, Allemands.

Nous commémorons cette année le cent cinquantième anniversaire de cette rude et terrible bataille qui serait sans doute passé dans les oubliettes de l'histoire si un homme, Henry Dunant, "simple touriste, entièrement étranger à cette grande lutte" n'avait pas eu l'initiative de sauver ce qui pouvait encore l'être, en faire le bilan et proposer un certain nombre de mesures, juridiques, diplomatiques et militaires pour réduire les souffrances qu'en-

gendrent inévitablement les conflits armés.

A la lecture d'"Un souvenir de Solferino" que Dunant publia en 1862, il est frappant de voir à quel point les questions humanitaires d'aujourd'hui sont identiques à celles de l'époque : premiers secours aux blessés, chirurgie de guerre, dépression post-combat, identification des cadavres, rétablissement des liens familiaux, besoins en eau, pénurie alimentaire, mobilisation des compétences, appel au bénévolat, caractère impartial de l'aide, diplomatie et protection diplomatiques, neutralité de l'action humanitaire etc.

Henry Dunant est entré dans l'histoire pour avoir agi proche des victimes et des populations, pour avoir réussi à mobiliser les décideurs et les populations locales, de toutes les couches sociales, dans le but de venir en aide aux rescapés de la bataille, à leur famille, pour avoir rendu compte (mieux qu'aucun autre journaliste) de son expérience et pour avoir convaincu les

États européens de la nécessité de créer une structure capable de venir en aide aux victimes de la guerre : la Croix-Rouge.

L'idée de Dunant a fait son chemin, par la voie de l'action et celle du droit international humanitaire. Tous les pays du globe sont aujourd'hui signataires des Conventions de Genève et le quatre-vingt quinze pour cent des nations dispose d'une société nationale de Croix-Rouge ou de Croissant-Rouge.

Chacun d'entre nous, dans sa famille, son quartier, son district, son département, son pays, a un rôle à jouer : celui de la solidarité, de la fraternité. Après toute querelle, notre mémoire en retient davantage les conséquences que les motifs.

Les conséquences, nous pouvons tous contribuer à les éviter. Notre intelligence des événements nous le dit, nous le dicte. ■

Philippe Gaillard
Délégué Régional

Les experts de la sous région se concertent pour la 3ème fois sur la mise en œuvre du DIH

Du 10 au 12 mars 2009, le CICR a organisé à Yaoundé la troisième réunion régionale sur la mise en œuvre du DIH en Afrique centrale. Cette réunion visait à assurer le suivi des recommandations de la réunion de 2007; à examiner les stratégies, moyens et outils permettant de faire

progresser les dossiers de mise en œuvre et à renforcer les capacités des personnes en charge desdits dossiers.

Ouverts par S.E.M. ADOUM GAR-GOUM, Ministre Délégué auprès du Ministre Camerounais des Relations Extérieures, Chargé de la Coopération avec le Monde Islamique, la réunion a regroupé une vingtaine d'experts provenant des pays suivants de la sous région : Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Équatoriale, République Centrafricaine et Tchad. Les représentants de la CEMAC y prenaient également part. On y comptait par ailleurs des observateurs tels que Sao Tome et Principe et les Comores.

Au cours de ces assises, les participants ont, entre autres, discuté de l'état des lieux de la participation des pays de la

sous région aux traités de DIH ainsi que de leur mise en œuvre nationale. L'accent a été mis sur le partage d'expériences concernant les thèmes suivants : la protection des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays; l'intégration des violations graves au DIH dans les législations nationales; la ratification du Protocole facultatif de 2000 et du Troisième Protocole additionnel aux Conventions de Genève, ainsi que la ratification et la mise en œuvre des conventions sur les armes. Il est ressorti des échanges que depuis la deuxième réunion régionale tenue en 2007, chacun des États représentés a fourni des efforts visant une meilleure mise en œuvre du DIH.

A l'issue de la réunion, les participants ont adopté des recommandations et un plan d'action. Ils ont identifié des stratégies pour sensibiliser davantage les responsables politiques à l'importance de la mise en œuvre du DIH. ■



Le magistrat et le droit humanitaire : entre théorie et pratique

Deux ateliers sur le droit international humanitaire (DIH) et sa mise en œuvre à l'intention des autorités nationales ont été organisés fin mai 2009 par le CICR à Brazzaville. L'objectif était de promouvoir la participation de la République du Congo aux traités de DIH et d'accompagner l'appropriation effective de ce droit par les magistrats congolais.

Les 19 et 20 mai 2009 s'est tenu l'atelier de sensibilisation relatif au Droit international humanitaire et à sa mise en œuvre, au droit coutumier et aux mécanismes de répression pénale en faveur de dix-huit magistrats des cours et tribunaux de Brazzaville, ainsi que six avocats du Barreau. Les objectifs de cet atelier étaient d'approfondir les connaissances en DIH de ces personnes susceptibles d'intervenir dans le circuit d'adoption des textes en lien avec la mise en œuvre du DIH et notamment la répression de ses violations.

Les participants ont suivi des présentations sur les règles essentielles du DIH, les règles régissant la conduite

des hostilités, le droit humanitaire coutumier, les mécanismes nationaux et internationaux de répression des violations du DIH (crimes de guerre, crimes contre l'humanité et crimes de génocide), des principes du droit international pénal et les garan-

ties judiciaires, ainsi que sur l'importance de l'adhésion du Congo à certains traités du DIH et à l'action du CICR en République du Congo. Les participants qui, pour beaucoup, connaissent les conséquences des violations du DIH pour les avoirs vécus, ont démontré une attention soutenue tout au long de ces deux jours.

A l'issue de l'atelier, les participants se sont penchés sur les stratégies à mettre en place afin d'assurer une meilleure mise en œuvre du droit humanitaire en République du Congo.

Le 22 mai 2009, le CICR a organisé



sa première séance de travail de l'année avec les membres du Comité interministériel chargé de réfléchir à la création d'une Commission nationale de mise en œuvre du DIH. Cette Commission sera en charge de faciliter la mise en œuvre au niveau national des traités de droit international humanitaire (signature, adhésion ou ratification, répression). Cette réunion avait pour objectifs de finaliser l'avant-projet de décret portant création, composition, attributions et fonctionnement de la Commission nationale de mise en œuvre du DIH, d'établir son règlement intérieur et convenir d'un plan d'action pour diligenter la mise en place effective de cette commission. ■



La Croix-Rouge auprès des militaires et gendarmes Congolais

Au cours des programmes de formation au droit international humanitaire de différents corps de la Force publique, un créneau horaire a été réservé au personnel du CICR pour informer sur le mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, le rôle et la manière de travailler du CICR. Par ailleurs, le CICR a fourni du matériel didactique pour ces stagiaires par la donation de brochures sur le DIH (manuel du soldat congolais notam-

ment) et la Croix-Rouge (dépliant sur l'emblème en particulier).

Du soldat de troupe à l'officier supérieur, en passant par des élèves de l'Ecole militaire, c'est près de 800 agents de la force publique congolaise qui ont pris part à l'une des 7 séances de diffusion qui se sont tenues ce semestre à l'Ecole de la Gendarmerie nationale, à l'Académie militaire, à l'École préparatoire militaire Général Leclerc, au Groupement para commandos et auprès des stagiaires au certificat d'aptitude technique infanterie et protection des hautes personnalités. ■

Le CICR aux côtés des forces armées camerounaises pour une formation de qualité en DIH

Du 1er au 4 juin 2009 s'est tenu à l'Ecole d'Etat Major de Yaoundé, un séminaire de formation à l'intention des officiers supérieurs.

Les travaux entièrement animé par le délégué du CICR en charge des programmes de formation des forces armées et de sécurité en DIH ont porté entre autres sur les devoirs et responsabilités du commandement, l'aspect multinational des opérations de maintien de la paix, la conduite des opérations.

L'engagement démontré tant par les participants à cette formation que par les autorités du Commandement de l'Ecole d'Etat Major pour l'organisation et le bon déroulement de ce cours démontrent, sans aucun doute, l'engagement des forces armées camerounaises à œuvrer en vue de l'intégration effective du DIH dans la formation de ses forces de défense.

2ème du genre au cours de ce 1er semestre 2009, 60 officiers supérieurs ont ainsi été formés. ■

Rôle et protection des journalistes dans les conflits armés

Le 12 mai 2009 s'est ouvert à Brazzaville un atelier de 3 jours sur le "Rôle et la protection des journalistes en situation de conflit armé", auquel ont pris part vingt journalistes de radio, de télévision, de la presse écrite et d'agences de presse venus de Brazzaville, des principales villes de l'intérieur (Pointe-Noire, Dolisie, Oyo, Nkayi) et de Kinshasa (correspondant de l'agence de presse officielle Chine Nouvelle). L'atelier a été organisé par la mission du CICR en République du Congo avec l'appui de la Déléguée communication régionale basée à Yaoundé et le soutien de la Croix-Rouge congolaise (CRCO). L'objectif était de resserrer les liens avec la presse comme relais et source d'information humanitaire, à la veille des élections présidentielles de juillet 2009.

Durant trois jours, les exercices de groupes (décryptage de communiqués de presse du CICR, réalisation d'un flash

radio avec une perspective humanitaire) ont alterné avec des présentations sur le droit international humanitaire (DIH) et plus particulièrement sur les règles de DIH concernant les journalistes ainsi que des conseils pratiques pour améliorer leur protection en situation de conflit. L'atelier a été l'occasion de nombreux échanges et témoignages de participants ayant couvert les conflits congolais ou angolais.

Enfin, une excursion d'une demi-journée vers le centre de santé de la Croix-Rouge de Mpoumako (140 km au Nord de Brazzaville) et un champ de manioc avec variété résistante à la maladie de la mosaïque a permis aux journalistes d'être sensibilisés à ce projet phare de la



Croix-Rouge congolaise (soutenu par le Ministère de l'Agriculture) et initié par le CICR.

A l'issue du séminaire un participant résume que "même si le journaliste est un civil dans le conflit, il doit construire sa sécurité" car si chacun doit respecter le droit humanitaire et que ce droit protège, il appartient également à chacun de savoir se protéger. ■

Une page se tourne dans la sensibilisation des collégiens congolais au droit humanitaire



En mai s'est déroulé la dernière vague de sensibilisation des collégiens du département du Pool aux principes humanitaires initiée par le CICR. Voici venu l'occasion ici de faire un bref retour sur l'histoire de ce projet qui s'est articulé autour de la bande dessinée "La bataille des villages".

En 2002 la bande dessinée "La bataille des villages" voit le jour au Kenya, fruit d'une collaboration entre élèves, professeurs et le CICR. Traduite en français à Abidjan, elle va devenir à partir de décembre 2004 au cœur d'un programme éducatif en République du Congo. Destiné aux jeunes et professeurs d'un département violemment touché par les conflits armés des dernières années, ce programme valorise le respect des principes humanitaires. En octobre 2005 et avec le soutien des autorités éducatives, les premiers professeurs sont initiés par une équipe CICR au droit humanitaire et aux valeurs du Mouvement Croix-Rouge. Ils retransmettent par la suite leurs

connaissances à leurs élèves pendant un mois, en s'appuyant sur l'illustration offerte par la bande dessinée. Si à l'origine le programme concerne les élèves de 6ème et 5ème des collèges de l'enseignement général, face au succès rencontrés auprès des élèves et enseignants, la direction départementale de l'enseignement du Pool demande d'inclure les collégiens de l'enseignement technique, ce qui sera fait en septembre 2006.

Au cours du premier trimestre 2009, 23 enseignants et 495 élèves des collèges de Goma Tsé-Tsé, Kibossi, Mayama, Mbandza-Ndounga, Loumo, Lemba, Ntombo Manianga et Mbanza-Nganga ont pris part à ce programme. Au cours de matinées d'émulation, les lauréats de chaque établissement ont reçu du matériel promotionnel CICR et des manuels scolaires très prisés tant par les enseignants que par les élèves.

Les élèves comme les professeurs qui ont vécu la violence armée des dernières années ont suivi de près cette bande dessinée qui leur rappelle leur propre histoire. " Pendant la guerre, on a capturé et tué ma grand-mère" nous

dit un élève à Mindouli, "On a brûlé la maison." pour un autre. Enfin, un jeune garçon lève timidement les yeux, avant de lâcher : "On a capturé ma petite sœur et violée."

Maria ou Hanna, deux héroïnes de la bande dessinée sont devenus par jeu des noms d'emprunts dans les cours des collèges du Pool. "Mon personnage préféré, c'est Maria qui a aidé sa sœur en cachette." nous dit une jeune fille. Pour un garçon, "Mon personnage préféré c'est le monsieur de la Croix-Rouge qui a soigné les malades."

De 2005 à ce jour, c'est plus de 145 enseignants et près de 3730 élèves dans 29 collèges du département du Pool qui ont été sensibilisés par le CICR.

Les élèves de Mindouli ajoutent "Pendant la guerre, il y a des choses que l'on peut pas faire, pas toucher comme les hôpitaux, le CICR." "... ceux qui portent les emblèmes.", avant de conclure: "Même la guerre a des limites." ■



LE DIH DANS LES UNIVERSITES : ETAT DE LA QUESTION

La relation entre la Délégation Régionale du Comité International de la Croix-Rouge (CICR) pour l'Afrique Centrale et les universités de Cameroun n'est pas nouvelle. Des conférences thématiques à l'intention des étudiants et chercheurs avaient déjà eu lieu en 2001, 2004, 2005, 2006 et 2008, et un état des lieux sur l'intégration du DIH dans les enseignements supérieurs s'était tenu en 2006, occasion à laquelle des représentants des universités intéressées en l'enseignement ou enseignant déjà le DIH se sont donnés rendez-vous à Kribi, à l'invitation du CICR.

En mai 2008, le CICR a organisé le premier Concours national de plaidoirie en DIH, avec la participation de cinq universités et de deux grandes écoles, événement qui a permis au CICR d'avoir un

premier aperçu général sur le niveau des étudiants et des professeurs encadreurs. A cette occasion, l'IRIC a remportée la première place, et l'ENAM la deuxième.

Afin de compléter la vue d'ensemble sur l'état de l'intégration du DIH dans l'enseignement supérieur, en février, mars et avril passés, une équipe CICR a visité 7 universités et 3 grandes écoles, afin de passer une revue sur cette question. Des entretiens avec les professeurs titulaires du cours DIH, leurs parcours d'enseignants, les programmes qu'ils suivaient, ainsi que la bibliographie disponible dans chaque établissement, ont été les lignes plus importantes de ces entretiens.

L'ensemble des informations recueillis

et les expériences du concours national de plaidoyer, nous permettent, aujourd'hui, d'affiner la stratégie d'accompagnement du CICR aux universités camerounaises, afin d'approfondir le niveau des enseignements relatifs au droit international humanitaire et élargir la performance des élèves.

A ce stade, il semblerait qu'une alternance annuel entre un cours en DIH destiné aux enseignants de cette matière et un concours national de plaidoirie en DIH adressé aux étudiants, permettrait de mesurer réciproquement l'impact de l'un sur l'autre. De même, la dotation bibliographique serait homogénéisée dans toutes les universités, afin que les opportunités de consultation soient les mêmes pour tous les enseignants et élèves s'intéressant au DIH. ■

ENSEMBLE AVEC LA CROIX-ROUGE CONGOLAISE :

La Mission du CICR au Congo Brazzaville contribue au renforcement des capacités opérationnelles de la Croix-Rouge Congolaise.



La Croix-Rouge congolaise (CRCO) améliore sa capacité à fournir des secours d'urgence

Au regard de la période sensible qui est celle de l'élection présidentielle que va traverser la République du Congo cette année 2009 la Croix-Rouge congolaise, en tant qu'organisation humanitaire, a mis en place un programme pour répondre au mieux à d'éventuelles catastrophes et donner une assistance humanitaire adaptée aux éventuels besoins des populations.

La lutte contre la mosaïque du manioc se poursuit

Afin de prévenir la destruction fulgurante des récoltes de manioc par la maladie de la mosaïque, la Croix-Rouge congolaise (CRCO) a repris le flambeau de la lutte qui avait été initiée par le CICR en 2004 dans le département du Pool en partenariat avec le Ministère de l'Agriculture. A cette fin, la CRCO dispose aujourd'hui de 10 champs de multiplication de boutures de variétés de manioc qui résistent à cette maladie répartis sur l'ensemble du pays et ses volontaires sensibilisent les communautés aux techniques de culture pour enrayer ce fléau. Il en va de l'aliment de base des Congolais.

Afin d'accompagner la CRCO pour la reprise du projet contre la mosaïque, le CICR a :

- aidé les conseils départementaux de la CRCO dans la mise en place d'une stratégie locale pour l'appropriation du projet,
- donné à la CRCO 4 motos YAMAHA 200 et un vélo VTT en vue de faciliter les déplacements

Cinq enfants retrouvent leurs proches au Rwanda

En février, cinq orphelins qui avaient perdus toute famille au Congo ont été réunis avec leurs proches au Rwanda grâce au CICR.

La Mission du CICR a fait également une donation de matériel médical (bandes, compresses ...) en janvier à l'orphelinat Notre Dame de Nazareth qui avait hébergé de façon temporaire les cinq enfants avant leur transfert au Rwanda via Kinshasa. ■

Avec le soutien du CICR, ont été organisés :

- un séminaire de sensibilisation de 20 cadres départementaux de la CRCO pour un "Accès plus sûr auprès des victimes de conflit armé" qui s'est tenu en avril 2009 à Kinkala, dans le département du Pool.
- deux sessions de recyclage et/ou formation de 50 chefs d'équipe volontaires en charge de coordonner des secours d'urgence. Ces formations ont eu lieu en mai 2009 à Dolisie, dans le département du Niari et à Lefini, dans le département des Plateaux. ■

Jours d'anniversaire à la Croix-Rouge congolaise

Du 16 au 26 février, la Croix-Rouge congolaise a célébré le 45ème anniversaire de sa création et le 8 mai, la journée mondiale de la Croix Rouge et du Croissant Rouge (en hommage à l'inspirateur du Mouvement Croix-Rouge, Henry Dunant né un 8 mai 1828). C'est dans cet esprit festif que toutes les com-

posantes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge au Congo ont réitéré leur attachement commun aux valeurs humanitaires.

La CRCO a mené le bal des activités, accompagnée des Croix-Rouge française et espagnole ainsi que du CICR. Près de 6 000 volontaires ont ainsi organisé un défilé populaire, l'assainissement de lieux publics, un don de sang, une sensibilisation sur le VIH /SIDA, une campagne d'adhésion à la CRCO et également des présentations publiques sur le Mouvement et la vie d'Henry Dunant.

Le 8 mai a été également l'occasion pour la CRCO de lancer officiellement à partir de son siège national la campagne publique du Mouvement pour 2009, "Notre Monde. A vous d'agir." devant les volontaires, les autorités, la Croix-Rouge française et le CICR. Cette campagne veut encourager le geste humanitaire auprès du grand public. ■



des volontaires qui mènent le projet,

- organisé des visites de soutien technique et matériel pour l'entretien des champs de multiplication de boutures résistantes.

Prochaine étape: octobre 2009, date à laquelle aura lieu la redistribution des boutures résistantes à la maladie aux groupements agricoles et à la population des différents départements concernés... ■

Par la route, le fleuve et les airs s'échange le message Croix-Rouge

De plus en plus de messages Croix-Rouge, ces petites feuilles de papier qui permettent à des parents séparés par un conflit armé de communiquer à nouveau, ont été échangé au Congo dans le cadre d'un partenariat entre le CICR et la CRCO commencé en 2005.

Les huit départements du Congo Brazzaville qui abritent la plupart des réfugiées, principaux bénéficiaires du programme, sont à présent couverts. Outre les départements de Brazzaville, de Pointe Noire, de la Bouenza, du Niari et de la Cuvette, des volontaires sillonnent désormais trois nouveaux départements (Sangha, Plateaux et Likoula) pour récolter et distribuer les messages. Depuis le début de l'année, plus de 500 messages ont permis de maintenir le lien entre des réfugiés et leur famille restée dans leur pays d'origine. ■

COOPERATION



Gabon : Atelier de formation de Moniteurs de Secourisme

La Croix-Rouge gabonaise a organisé avec l'appui du CICR un atelier national de formation des moniteurs de secourisme. Cette formation s'est tenue dans la ville d'Oyem, capitale régionale du Woleu Ntem avec la participation de 32 volontaires, des différents services techniques de la CRGA, en présence du Délégué coopération du CICR.

Initié dans le cadre des activités de préparation et de réponse aux urgences, cet atelier avait pour but de renforcer les capacités opérationnelles de la Croix-Rouge gabonaise en permettant aux comités locaux de disposer de formateurs en premiers secours capables d'effectuer la préparation, d'assurer la réponse aux urgences et d'organiser l'encadrement des volontaires dans les activités secours. ■

Cameroun : Réhabilitation de la salle de formation de la CRC

Le CICR a appuyé l'organisation par la Croix-Rouge camerounaise (CRC) des activités de commémoration des 150 ans de la Bataille de Solferino.

L'une des activités a consisté à réhabiliter dans les locaux de siège national, une salle de formation qui permettra à la CRC d'accueillir des sessions de formation en préparation et réponse aux urgences, ainsi que des sessions de diffusion et de promotion des principes fondamentaux et des notions de base du DIH. En guise d'inauguration, la salle a accueilli une conférence de presse qui a été organisée dans le cadre de la 62ème Journée Mondiale de la Croix-Rouge et le lancement de la campagne des "150 ans de la Bataille de Solferino".

Par ailleurs, du matériel d'hygiène et assainissement a été offert à la Croix-Rouge camerounaise pour ses 6 comités locaux de Yaoundé. Les 5 et 7 mai 2008, 277 volontaires de la CRC ont fait usage de ce matériel pour assainir les marchés et quartiers démunis de la capitale camerounaise. ■

SANTE

Le CICR a organisé le 30 avril 2009 une causerie éducative dont le thème portait sur : "La participation de l'Homme dans la lutte contre le VIH". Cette causerie avait pour but de réduire la stigmatisation et discrimination en milieu de travail et en famille. Cette réflexion a été menée par le collectif des pairs éducateurs assisté de leurs collègues de la délégation. La bonne compréhension de ce thème nous a permis de répondre à trois questions fondamentales à savoir : Que faire pour soi-même et pour les autres ? Comment se conduire en tant que père et époux ? Et Comment pensez-vous résoudre le problème. La restitution des travaux de groupes a permis aux participants de ressortir les idées fortes.

Ainsi, il en ressort que le personnel du CICR, devrait apporter un soutien psychologique aux personnes vivant avec le VIH, encourager les uns et les autres à se faire dépister de façon spontanée, encourager le dialogue parent enfant, multiplier les séances de sensibilisation en ville tout comme dans les zones reculées, encourager l'utilisation des préservatifs pour des personnes sexuellement actives, apporter du soutien et de la solidarité aux collègues et leurs familles, encourager l'adhésion de ceux-ci au sein des groupes ou des associations des personnes vivant

avec le VIH afin de briser les rejets, le déni et la peur d'en parler. ■



COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

Délégation régionale pour l'Afrique centrale : face hôtel de ville BP 6157 Yaoundé - Cameroun
Tél. : (+237) 22 22.58.59 / 22 23.94.25 Fax : (+237) 22 23.78.87 E-mail : yaounde.yao@cicr.org

Mission en République du Congo : 134, Avenue Maréchal Lyautey, Poto-Poto, face CHU, Brazzaville
Tél. : (+242) 550.17.97 / 679.10.10 Fax : (+242) 281.03.03 E-mail : brazzaville.brz@cicr.org

Mission Guinée Equatoriale : C/3 Agosto - Malabo E-mail : yaounde.yao@cicr.org
Website : www.cicr.org

Organisation internationale, impartiale, neutre et indépendante, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a la mission exclusivement humanitaire de protéger la vie et la dignité des victimes de la guerre et de la violence interne, et de leur porter assistance. Il dirige et coordonne les activités internationales de secours du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans les situations de conflit. Il s'efforce également de prévenir la souffrance par la promotion et le renforcement du droit et des principes humanitaires universels. Créé en 1863, le CICR est à l'origine du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.



CICR